

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

A envoyer à : **PAROISSE DE VENDEVILLE 38 RUE DE SECLIN 59175 VENDEVILLE**
Opérateur de voyages – Agrément n° IM 059100042 –

Pèlerinage à Medjugorje

du mercredi 22 avril au lundi 27 avril 2026 (6 Jours-5 nuits) Base 40 pers.

NOM (en majuscule) : _____ **Prénom :** _____
Adresse complète : _____
Code Postal : _____ **Ville :** _____ **Nationalité :** _____
Date et lieu de naissance : ____/____/____ ; _____ **Tél fixe :** _____
Tél. Portable (obligatoire): _____ **Mail :** _____

Nom de la personne à avertir en cas d'urgence : _____ **Son n° de tél :** _____

-Logement : acceptez-vous d'être avec quelqu'un ? Oui / Non. Nous avons des chambres de 2 ou de 3 lits.

Vous souhaitez loger avec :

Un supplément de 75 € sera demandé par chambre individuelle selon les disponibilités

Prix du pèlerinage 620 € (Le prix indiqué est réservé à la disponibilité de l'avion au moment de l'inscription, à la réserve d'augmentation des taxes d'aéroport et du carburant, **en cas de hausse un supplément de prix pourra être appliqué**)

Santé : prière de préciser si vous avez des particularités de type allergies ou handicaps : _____
(fournir un certificat médical si hospitalisation dans les 3 mois avant le départ).

Règlement : CHEQUE à l'ordre de : **AD Pèlerinages diocésains, à envoyer avec le bulletin d'inscription à LA PAROISSE DE VENDEVILLE 38 RUE DE SECLIN 59175 VENDEVILLE**

(Possibilité de régler par carte bancaire au service des pèlerinages par téléphone au sur place – 39 rue la monnaie 59000 LILLE - 032055015)

ATTENTION : Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte d'identité ou **passport (en cours de validité, valable au minimum 6 mois après la date de retour).** Joindre IMPERATIVEMENT une copie de la carte d'identité ou du passeport à ce bulletin.

Concernant les pèlerins n'étant pas de nationalité française, il faut se rapprocher de l'Abbé Jean-Pierre (0771229723).

Nous vous conseillons de garder une copie R/V de ce bulletin d'inscription.

☐ Déclare avoir pris connaissance des **conditions générales de participation** et des conditions particulières de participation, **du prix et du contrat d'assurance** (www.lille.catholique.fr/foi-spiritualite/pelerinages) **A COCHER OBLIGATOIREMENT**

☐ Déclare avoir pris connaissance du traitement de vos données (ci-dessous) **A COCHER OBLIGATOIREMENT**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les membres de l'équipe chargés de la gestion des événements et voyages organisés par AD Service des Pèlerinages diocésains. Ces informations sont collectées et utilisées à des fins d'organisation et de gestion du séjour. Elles sont conservées pendant 10 ans.

Vos coordonnées pourront être transmises au service ressources du diocèse de Lille, en vue de vous solliciter pour des dons.

Si vous ne le souhaitez pas, cocher ici : ☐

La base légale du traitement est l'intérêt légitime, il est conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier en contactant :

pelerinages@lille.catholique.fr . Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@lille.catholique.fr . Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : www.cnil.fr ou par courrier postal ; la CNIL, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

J'atteste avoir eu connaissance et lu la notice d'information de l'assurance multirisque prise pour le groupe.

Fait à _____ , le _____,

Signature, précédée de la mention «Lu et approuvé»,

(NB : 1 bulletin d'inscription par personne)

Voici les conditions de vente :

Le Prix inclus:

- Avion Volotea– PARIS/DUBROVNIK à L'ALLER / Avion Transavia DUBROVNIK/PARIS au RETOUR
- bus Orly-vendeville au retour
- Bus /DUBROVNIK-MEDJUGORJE aller retour
- Traducteur
- Hébergement pension complète
- Assurance assistance-individuel accident-annulation (voyage ou maladie sur place)

Rendez-vous le mercredi 22 avril 2026 à 4h30 à l'aéroport de Lille-lesquin, avion Volotea V7 2972, décollage à 6h00, arrivée à Dubrovnik à 8h30. Connexion pour medjugorje par bus, arrivée prévue à 12h00.

Pour le retour le lundi 27 avril 2026, départ de medjugorje par bus vers Dubrovnik. Décollage vol transavia TO 4201, décollage 9h10, arrivée à paris orly 11h40, bus de retour à vendeville église vers 16h00.

Conditions particulières de participation :

Toute évolution de la crise sanitaire peut nous amener à modifier le programme.

Annulation du fait du pèlerin :

Ce programme est soumis aux conditions générales de participation régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients.

Jusqu'à 60 jours, un montant de 80 € non remboursable sera retenu dans tous les cas pour frais de dossier.

L'acompte, les frais d'assurance annulation et les frais de dossier pourront être retenus à moins de 60 jours du départ.

Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- à moins de 60 jours avant le départ, il sera retenu 25% du montant total du voyage.
- à moins de 30 jours avant le départ, il sera retenu 80% du montant total du voyage.
- à moins de 8 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement sauf cas de force majeure (hospitalisation, incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...)

Dans tous les cas, toute annulation doit être notifiée par courrier.

L'assurance annulation sera enclenchée auprès de l'assurance si annulation pour raison médicale (certificat médical joint) à moins de 30 jours avant le départ. Le remboursement se fera fait par l'assureur si dossier accepté.

Garanties de l'assurance : veuillez noter que les vols ou pertes de bagages, papiers, portefeuilles ne sont pas inclus dans les garanties